

Déclaration du Canada

par

M^{me} Lisa Helfand,

ambassadrice du Canada au Royaume des Pays-Bas

Dix-neuvième session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Décembre 2020

Monsieur le Président,

Le Canada continue de reconnaître l'importance de la Cour pénale internationale, un pilier de l'architecture de l'ordre international fondé sur des règles qui a été instituée pour mettre fin à l'impunité des auteurs de crimes internationaux graves. Le Canada demeure impressionné par l'indépendance et le professionnalisme de la Cour et de ses représentants, et croit qu'elle continuera à démontrer ces mêmes qualités face aux sanctions ou pressions politiques.

Monsieur le Président,

Afin de pouvoir mettre fin à l'impunité, il faut que les États parties au Statut de Rome, de même que les États non parties comme cela est requis dans le cas des affaires renvoyées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, mettent tout en œuvre pour remplir leurs obligations et collaborent avec la CPI. À cet égard, le Canada s'inquiète du fait que les demandes d'arrestation et de remise visant 14 personnes restent en suspens. La Cour ne peut mener à bien ses travaux que si tous les États parties donnent suite aux mandats d'arrêt et appuient pleinement et activement les enquêtes en cours. Le Canada exhorte tous les États, d'une part, à faire enquête sur les crimes internationaux graves et à traduire en justice les auteurs de ces crimes conformément au principe de la complémentarité et, d'autre part, à se doter de lois nationales adéquates leur permettant de le faire. Le Canada continuera d'aider à renforcer la capacité des États de faire traduire en justice les auteurs de crimes internationaux.

Le Canada reconnaît qu'il est important que le Procureur poursuive son enquête sur la situation au Myanmar et au Bangladesh, tout en étant conscient des limites intrinsèques liées au fait que la Cour doit rester dans les limites de sa compétence. C'est pourquoi le Canada continue de demander au Conseil de sécurité des Nations Unies de renvoyer la situation au Myanmar devant la CPI. Un tel renvoi garantirait que la Cour a la compétence d'enquêter sur l'ensemble des crimes énumérés dans le Statut de Rome.

Le Canada est également ravi de constater les efforts que la CPI a déployés cette année pour faire avancer les enquêtes et les examens préliminaires, pour examiner les renseignements fournis dans le cadre des enquêtes et pour veiller au respect du principe de complémentarité, la CPI étant un tribunal de dernier recours. Le Canada continue d'appuyer les efforts pour renforcer la priorisation des affaires et ainsi veiller à ce que la justice soit rendue aussi rapidement que possible.

Des poursuites complètes et efficaces exigeront également que la Cour reconnaisse pleinement les pratiques exemplaires actuelles qui permettent de régler les problèmes liés aux crimes à caractère sexuel et aux crimes fondés sur le sexe, lorsque ces crimes sont visés par le Statut de Rome. À sa session de l'an dernier, l'Assemblée des États parties (AEP) a reconnu une telle nécessité et a chargé le Bureau de déterminer les moyens à prendre pour appuyer la CPI à cet égard. Nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux du Bureau sur cette importante question, ainsi qu'un rapport sur ces efforts à l'occasion de la vingtième session de l'AEP.

Monsieur le Président,

Parce que le Canada croit fermement à l'indépendance et au professionnalisme de la CPI, nous sommes d'avis que le choix de ses dirigeants doit être mené de manière indépendante, professionnelle et transparente. Le Canada a soutenu la création d'un comité indépendant – le Comité d'élection du Procureur – en vue de chercher et de sélectionner le prochain Procureur au terme d'un processus équitable, éclairé, transparent et fondé sur le mérite. Nous remercions tous les membres du Comité pour leurs efforts à cet effet.

Bien que les membres du Comité ne soient pas parvenus à sélectionner par consensus un candidat de la liste restreinte, leurs efforts et leurs évaluations ont joué un rôle essentiel dans le cadre d'un processus équitable et transparent. Monsieur le Président, nous continuons à soutenir vos efforts pour identifier un candidat qui fera l'unanimité, et nous continuerons à apporter notre aide pour perfectionner le processus de sélection du Procureur dans les années à venir. De même, nous remercions la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge pour sa précieuse contribution dans l'évaluation des candidats à la magistrature cette année.

Bien que nous ayons tous dû composer avec les limites imposées par la COVID-19, cette année aura tout de même été colossale en termes de travail accompli pour renforcer la Cour. En effet, en nous adaptant à ces nouvelles contraintes, nous avons tous dû apprendre à utiliser plus efficacement les ressources existantes. Nous reconnaissons qu'il est important que la Cour présente la première réduction budgétaire de son histoire, et nous continuons à soutenir ses efforts pour gagner en efficacité. Tout en étant conscient des tensions financières que la COVID-19 impose sur les États, le Canada s'inquiète de la pression financière que les arriérés des États exercent sur la Cour. Le Canada est heureux d'avoir pu fournir plus tôt que prévu cinq millions d'euros à partir de ses contributions pour 2021 afin de contribuer à réduire cette pression. Nous appelons les États en retard de paiement à travailler avec la CPI pour développer des stratégies qui leur permettront de fournir un soutien financier continu.

Dans la mesure où bien des États risquent de devoir se serrer la ceinture, le Canada estime qu'il est d'autant plus important d'aider la CPI à trouver des moyens d'améliorer encore plus son efficacité budgétaire. En outre, le Canada prend acte de l'important travail qui a été accompli au cours de la dernière année dans le cadre de l'examen de la Cour par le Groupe d'experts indépendants, et soutient pleinement les efforts visant à mettre en œuvre ses recommandations sur les moyens pour renforcer adéquatement la Cour.

Monsieur le Président,

Le Canada profite de cette occasion pour remercier le Procureur de la CPI, M^{me} Fatou Bensouda, le Président de la CPI, M. Chile Eboe-Osuji et tous les juges sortants de la CPI, envers qui nous tenons à exprimer notre gratitude pour leur courage et leur détermination dans la poursuite de la justice internationale. Le Canada remercie également le président de l'AEP, M. O-Gon Kwon, pour son travail acharné et le leadership inestimable dont il a fait preuve tout au long de son mandat.

Enfin, Monsieur le Président, notre délégation tient à remercier tout particulièrement nos collègues de la société civile. Durant cette année qui aura fait de nous de véritables spécialistes des technologies de l'information, où chaque réunion aura pris deux fois plus de temps à organiser et où l'on ne savait jamais ce que la semaine suivante nous réservait, nos partenaires des organisations de la société civile ont malgré tout réussi à garder le cap. Ils ont continué à nous faire part de leurs points de vue sur la CPI, ses forces et ses faiblesses, les domaines de collaboration possible et les moyens que les États parties peuvent prendre pour renforcer et améliorer leur participation à la Cour et au Statut de Rome. Nous, les États, ne sommes pas parfaits : nous tirons tous avantage des perspectives, des efforts et de la collaboration continus de nos ONG partenaires. Si nous avons été obligés de respecter la distanciation sociale cette année, nous devrions désormais unir nos efforts pour collaborer plus étroitement que jamais.

Le Canada entend poursuivre sa collaboration avec ses collègues gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'appuyer notre objectif commun de maintenir et de renforcer les activités de la CPI au sein de la communauté internationale.

Merci, thank you.